

**Un « point-justice » à Dumbéa...
le premier en Nouvelle-Calédonie !**

**Signature protocolaire :
ce vendredi 29 novembre à 10h30
Maison de la jeunesse**

Dumbéa, le 27 novembre 2024

**La Ville de Dumbéa s'associe au Conseil de l'Accès au Droit de la Nouvelle-Calédonie pour créer sur son territoire communal un point-justice ; le premier sur le Caillou !
La signature protocolaire est organisée ce vendredi 29 novembre à 10h30 à la maison de la jeunesse, structure d'accueil de ce point-justice inédit, entre le maire de Dumbéa et le procureur de la République.**



Un point-justice est un **lieu d'accueil gratuit et permanent**, permettant d'apporter une information de proximité sur leurs droits et devoirs aux personnes connaissant des difficultés juridiques, par l'intervention de **professionnels du droit** ou juristes, et d'intervenants qualifiés.

À l'initiative du Conseil de l'Accès au Droit de la Nouvelle-Calédonie (CAD-NC), la Ville de Dumbéa accueillera le premier point-justice du territoire, qui sera installé au sein de la maison de la jeunesse, à Auteuil, **à compter de février 2025**. Dans un premier temps, les permanences auront lieu **une fois par mois**.

Le point-justice de Dumbéa mettra à la disposition du public :

- une information générale des personnes sur leurs droits et obligations ainsi que leur orientation vers les organismes chargés de la mise en œuvre de ces droits ;
- une aide dans l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit ou de l'exécution d'une obligation de nature juridique et une assistance au cours des procédures non juridictionnelles ;
- une consultation en matière juridique ;
- une assistance à la rédaction et à la conclusion des actes juridiques.

Les intervenants, professionnels ou associatifs, s'engagent à **respecter l'anonymat des personnes reçues** et la confidentialité des propos tenus pendant la permanence.

La signature protocolaire de ce nouveau point-justice a lieu **ce vendredi 29 novembre à 10h30 à la maison de la jeunesse**, entre le maire de Dumbéa, Yoann Lecourieux, et le procureur de la République, également vice-président du CAD-NC, Yves Dupas.

Contact presse

Service communication

Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc